

**AVIS DE PUBLICITE**

**MANIFESTATION D'INTERET**

**Autorisation d'occupation du Domaine Public**

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation d'intérêt d'une personne privée qui a fait une proposition d'occupation d'un emplacement du domaine public pour exercer une activité de vente de poulets grillés, de grillades et ou de repas et diverses salades.

**Si aucun autre candidat ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnées ci-dessous, la Commune attribuera l'emplacement à la personne privée qui a fait une demande.**

<b>Publié le</b>	<b>24 mai 2023</b>
<b>Date limite de remise des propositions</b>	<b>8 juin 2023 – 15h</b> Tout dossier déposé postérieurement à cette date <b><u>ne sera pas accepté.</u></b>
<b>Objet de l'occupation</b>	Autorisation d'occupation de domaine public pour permettre une activité de vente de poulets grillés, de grillades et ou de repas et diverses salades.
<b>Lieu</b>	En bordure de la RD 10, route du Théâtre à Saint-Gilles les Bains 

<b>Caractéristiques essentielles</b>	Superficie maximale : 4 M X 3 M
<b>Type d'autorisation délivrée/ durée</b>	L'autorisation prendra la forme d'une convention d'occupation temporaire avec prise d'effet à compter du 1 <sup>er</sup> juillet 2023 au 31 décembre 2023. <b>Sans possibilité de reconduction tacite.</b>
<b>Redevance minimale</b>	88,90 € / mois pour un emplacement de 3 M X 3 M
<b>Conditions générales d'attribution</b>	<p>Les candidats doivent remettre leurs propositions avant la date limite mentionnée ci-dessous. Les propositions comportent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les pièces du candidat : K'bis de moins de 3 mois, assurance responsabilité civile professionnelle, justificatif d'adresse, copie de la carte d'identité du demandeur, attestation d'hygiène, descriptif de l'activité envisagée,</li> </ul> <p>Les propositions seront analysées au regard de critères non hiérarchisés suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Valeur technique : (prestations et fonctionnement/adéquation entre le(s) produit(s) proposé(s) et l'activité/l'expérience ou la formation) 40 %</b></li> <li>2. <b>Qualité du projet : qualité esthétique et intégration dans le site, qualité du matériel 40 %</b></li> <li>3. <b>Proposition financière du candidat 20%</b></li> </ol>
<b>Dépôt des propositions</b>	<p>Le dossier ainsi constitué devra être déposé <u>dans un pli fermé</u> portant la mention «<b>PROPOSITION POUR UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR EXERCER UNE ACTIVITÉ DE VENTE DE « POULETS GRILLES, DE GRILLADES ET OU DE REPAS ET DE DIVERSES SALADES »</b>», contre récépissé ou envoyé par pli recommandé, à :</p> <p style="text-align: center;">Commune de Saint-Paul  <i>Direction Valorisation Economique &amp; Touristique</i>  <i>Service Gestion du Domaine Public et Réglementation</i>  Place du Général de Gaulle  CS 51015  97864 Saint-Paul Cedex</p>
<b>Service à contacter pour tous renseignements</b>	<p>Commune de Saint-Paul  Direction Valorisation Economique et Touristique  Service Gestion du Domaine Public et Réglementation  Place du Général de Gaulle  CS 51015  97864 Saint-Paul Cedex  <b>M. Régis AURE / Mme ELISABETH Sabine</b></p> <p><b><u>Tél : 0262 45 90 69</u></b></p> <p>Courriels : <a href="mailto:regis.aure@mairie-saintpaul.fr">regis.aure@mairie-saintpaul.fr</a>  <a href="mailto:sabine.elisabeth@mairie-saintpaul.fr">sabine.elisabeth@mairie-saintpaul.fr</a></p> <p><b><u>Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site internet de la Ville.</u></b></p>